

217C1299
FR0000079980-OP009-RO07

21 juin 2017

- Ouverture et calendrier de l'offre publique de retrait suivie éventuellement d'un retrait obligatoire visant les actions de la société.
- Reprise de la cotation des actions de la société.

ULRIC DE VARENS SA

(Euronext Paris)

1. Le 20 juin 2017, l'Autorité des marchés financiers a fait connaître qu'elle a déclaré conforme l'offre publique de retrait suivie éventuellement d'un retrait obligatoire visant les actions de la société ULRIC DE VARENS, déposée par Portzamparc Société de Bourse, agissant pour le compte de la société civile Ulric Créations (cf. D&I 217C1284 du 20 juin 2017).

La note d'information de la société Ulric Créations (visa n°17-285 en date du 20 juin 2017) et la note en réponse de la société ULRIC DE VARENS (visa n°17-286 en date du 20 juin 2017) ont été diffusées et les informations mentionnées à l'article 231-28 du règlement général ont été déposées et diffusées.

En conséquence, en application des articles 231-32 et 236-7 du règlement général, l'offre publique de retrait sera ouverte du **22 juin** au **5 juillet 2017** inclus.

KCG se portera acquéreur sur le marché, pour le compte de la société Ulric Créations, des actions qui seront apportées à l'offre publique de retrait, sur la base d'un ordre d'achat libellé au prix d'offre visant la totalité des actions non détenues par l'initiateur. Les frais de négociation dans le cadre de l'offre publique de retrait seront à la charge des vendeurs.

Euronext Paris fera connaître, par un avis, les conditions de réalisation de l'offre et le calendrier détaillé.

2. La cotation des actions ULRIC DE VARENS sera reprise le 22 juin 2017.